

Compte-rendu du Conseil Municipal du 8 avril 2013.

8 présents.

Excusés : M. Gravejat, M. Granier.

Absente : Mme Aldebert.

Vote des comptes administratifs 2012, des comptes de gestion 2012 et budgets prévisionnels 2013 adoptés à une large majorité.

Le budget du lotissement laisse apparaître un déficit qui se comblera au fur et à mesure de la vente des lots. Les travaux ont été réalisés dans les délais et de manière très professionnelle par l'entreprise Jannetta dans le respect de l'enveloppe budgétaire (79 000 € H.T.)

Le budget assainissement laisse apparaître un léger excédent en fonctionnement et un déficit important, 107 000 € en investissement dû au fait que la réception des travaux de la station n'a pu être faite et que le solde des subventions reste à réaliser.

Le budget de la commune : le compte administratif présente un excédent de 93 000 € qui permet au budget prévisionnel 2013 d'affecter une provision pour l'aménagement du village de La Bessière d'environ 70 000 €.

Le Maire propose de ne pas faire évoluer **les trois taxes** pour l'exercice 2013. Délibération adoptée à la quasi-unanimité.

Pour rappel, les taux actuels sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 3,50 %

- Taxe foncière bâti : 10,82 %

- Taxe foncière non bâti : 207,13 %

A noter que les bases évoluent au plan national en fonction du coût de la vie, soit 1,8 %.

Les indemnités de gardiennage de l'église à Mme Duplan et de **la surveillance de la station d'épuration** de Javols à René Trocellier allouées en 2012 sont reconduites en 2013.

Station d'épuration : l'entreprise Sévigné a replanté les roseaux du bassin supérieur et retendu les bâches de protection des talus. Reste à remplacer les arbustes morts et résoudre le problème de l'eau qui sort de l'enrochement entre les deux bassins.

Le projet de La Bessière n'a pas avancé depuis le dernier Conseil. L'avant-projet sommaire a été réalisé par le cabinet Fagge.

L'entreprise Somatra doit commencer **l'entretien des chemins ruraux** dans la semaine du 8 avril.

L'état des lieux concernant le PATA (entretien des routes) doit être fait le mardi 16 avril avec M. Didier Salles de la DDT.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie les membres du Conseil et lève la séance à 23h45.

CCAS

A 20h30, les membres du CCAS se sont retrouvés pour voter les budgets.

Le compte administratif et le budget 2013 ont été votés à l'unanimité.

Le transport collectif donnant tout à fait satisfaction, l'opération est renouvelée cette année.

Le repas des aînés a reçu des échos très positifs. Le repas 2013 est prévu le 17 novembre.

La séance est levée à 21h15.